

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION DE BASE  
DIRECTION DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

# SUPRA-MODULE

JUILLET, 2007

Ce supra module a été rédigé par:

**Mr: Aboubacar Barmou**  
**Mr: Silimane Ousmane**

**ENI Tahoua**  
**ENI Dosso**

**La supervision des travaux a été assurée par la Direction de la formation initiale et Continue(DFIC)**

Ont participé à l'élaboration de ce supra module:

-Khamisse Cherfedine  
-Salma seybou  
-Mayaki Yacouba  
-Laouali Katoumbé  
-Asmane Guizo  
-Mme Ibrahim Marima  
Hama Zakoye  
Sakou Niandou

DFIC/MEN  
DFIC/MEN  
DE /ENI/Dosso  
DE /ENI/Tahoua  
DE /ENI/ Zinder  
DE /ENI/Maradi  
DE /ENI/ Tillabéri

responsable de la formation Initiale au Programme SOUTEBA

**Avec le Financement du programme du programme de soutien à l'Education de Base (SOUTEBA)**

**Juillet 2007**

### **Préface**

Offrir aux élèves maîtres en une seule année académique une formation initiale de qualité dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) exige un changement radical dans la méthode de transmission de connaissances.

En effet jusqu'ici les cours sont dispensés de façon expositive, magistrale, frontale voire dogmatique; les élèves maîtres suivent de manière passive et comprennent peu des choses de ce qu'on leur enseigne. Or la pédagogie active exige que l'apprenant soit le principal acteur de sa propre formation, d'où l'intérêt de la recherche -action.

Et une des alternatives possibles pour la mise en œuvre de la recherche-action est l'enseignement modulaire. Cette nouvelle approche doit être perçue comme une stratégie pédagogique permettant de rehausser la qualité de la formation dans les ENI.

En effet , l'enseignement modulaire vise l'amélioration des pratiques d'enseignement, le renforcement de la pédagogie active et une appropriation à la fois cohérente, individualisée et autogérée des savoirs par les élèves.

Les modules présentés par discipline divisés en sous modules, sont la matérialisation des programmes officiels en vigueur dans les ENI. Ils sont à la fois destinés:

- A l'enseignant dans le but de structurer son enseignement;
- A l'élève dans le but de l'informer, le guider dans une plus grande cohésion et autonomie de ses apprentissages.

Espérons que l'enseignement modulaire tiendra toutes ses promesses.

## **PREAMBULE**

Le présent module s'adresse aux formateurs des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI). Il est conçu pour servir de guide à l'enseignement modulaire devenu la nouvelle stratégie de formation des enseignants de base.

Il s'articule autour de deux parties essentielles :

La première partie ou partie théorique décrit le module et présente l'enseignement modulaire en précisant les avantages et les limites ainsi que les conditions de mise en œuvre.

La deuxième partie présente l'organisation de la formation dans les ENI, les différents modules de formation et la structuration de leurs contenus.

Aussi l'utilisateur trouvera à la fin de ce guide, un exemple de sous module rédigé le préparant à la conception, à l'élaboration, à la révision des modules ou sous modules.

Enfin, une indication bibliographique lui offre la possibilité de s'informer plus largement.

## SOMMAIRE

### 1<sup>ère</sup> partie : PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT MODULAIRE

1- Définition des concepts.....	5
1.1 Définition du module.....	5
1.2 Définition du supra module.....	5
1.3 Définition de l'enseignement modulaire.....	5-6

2- L'enseignement modulaire.....	6
2.1-Contexte et justification.....	6-7
2.2- Avantages et limites de l'enseignement modulaire.....	7-9
2.3- Conditions de mise en œuvre de l'enseignement modulaire	9.
3- Description et fonctions d'un module.....	9
3.1- Description d'un module.....	9-10
3.2 -Fonctions d'un module.....	10-11
4- Utilisation pratique des modules.....	11-15

## 2<sup>ème</sup> partie : PRESENTATION ET STRUCTURATION DES MODULES

1- L'organisation de la formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs	
1.1 Formation théorique.....	17
1.2 Formation pratique.....	17
1.3 Les unités de formation (UF).....	18
1.4 Les unités pédagogiques (UP).....	18
2- Contenus des modules.....	18
2.1 Psychopédagogie.....	18-19
2.2 Pédagogie générale.....	19
2.3 Pédagogie spéciale et pratique.....	20
2.4 Morale professionnelle et législation scolaire.....	20....
2.5 Sociologie de l'éducation.....	21
2.6 L'éducation physique et sportive.....	21
<b>3- Structuration des modules.....</b>	<b>22</b>
3.1 <i>Psychopédagogie</i> .....	22 - 23
3.2 <i>Pédagogie générale</i> .....	23-24
3.3 <i>Pédagogie spéciale de français</i> .....	24-26
3.4 <i>Pédagogie spéciale d'étude du milieu</i> .....	26-27
3.5 <i>Pédagogie spéciale de mathématiques</i> .....	27-28

3.6. Morale professionnelle et législation.....	29-30
3.7. Sociologie de l'éducation.....	30-31
3.8. Education physique et sportive.....	31-32.
Annexe:.....	32

## 1-Définition des concepts

### 1.1 Définition du module

Selon le Petit Larousse Grand Format, « le module est, dans un programme éducatif une unité d'enseignement qu'un étudiant, un élève peut combiner à d'autres afin de personnaliser sa formation.

De manière générale « le module est la subdivision autonome d'un programme d'étude ou d'un cours » : Renald LEGENDRE, 1993

Pour les participants de l'atelier de Tahoua (du 21 au 26 octobre 2005) : « Le module est la matérialisation des programmes d'étude des écoles normales présenté par discipline et qui se dirige :

à l'encadreur dans le but de structurer son enseignement ;

à l'élève –maître dans le but de l'informer et le guider dans une plus grande cohérence et autonomie des apprentissages.

Exemple : module de pédagogie générale, de psychopédagogie etc...

### 1.2 Définition du supra module :

Dans le souci de mieux harmoniser et coordonner les activités de l'enseignement modulaire à travers les différents modules, l'idée de la rédaction d'un supra module a germé.

En fait c'est un document qui va servir de chapeau à l'ensemble des

modules qui seront produits permettant ainsi aux autorités académiques principalement les directeurs des études de bien accomplir leur tâche. Ainsi donc le supra module se présente comme une vue d'ensemble du programme d'études et se veut aussi comme un document de référence.

### 1.3 Définition de l'enseignement modulaire

Selon Renald Legendre dans le dictionnaire actuel de l'éducation, « l'enseignement modulaire est un contenu d'enseignement planifié et dispensé sous forme de module. »

Selon CHAMBERCAN et compagnons : « l'enseignement modulaire consiste en un « déroulement et présentation d'informations réparties en un certain nombre d'unités ou parties appelées modules et qui forment un tout cohérent. »

Autrement dit, l'enseignement modulaire se fait sur la base d'un document appelé module. Ce qui entraîne une rupture radicale de la communication orale qui caractérise la transmission des connaissances dans les ENI au profit d'une communication écrite.

Exemple : Le programme de formation des écoles normales est reparti en un certain nombre de modules qui correspondent aux contenus disciplinaires. C'est ainsi que nous avons par exemple, le module de pédagogie générale avec ses sous modules.

## 2-L'enseignement modulaire

### 2.1- Contexte et justification

Depuis quelques années, le Niger a initié un vaste programme de développement de son système éducatif.

L'objectif visé, à travers ce programme, est d'assurer l'expansion et la modernisation du système. Ainsi au niveau du cycle de base 1, il s'agira notamment de porter le taux brut de scolarisation de 37,3% en 2001 à 74% en 2012, d'améliorer les rendements internes et externes par la refondation des curricula.

Pour atteindre ces objectifs, il était prévu la construction et l'équipement de plusieurs dizaines de milliers de nouvelles salles de classe, l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants et le recrutement massif de nouveaux enseignants.

Pour répondre aux besoins induits en enseignants relativement à l'insuffisance des capacités d'accueil des écoles normales, il a été préconisé la réduction de la durée de la formation de deux (2) ans à un (1) an.

Mais comment faire pour allier réduction de la durée de la formation et la qualité de la formation ? Comment faire pour que les enseignants qui sortent des écoles normales soient nantis des compétences nécessaires leur permettant d'assurer avec professionnalisme leurs fonctions ?

Jusqu'à aujourd'hui les pratiques des formateurs dans les écoles normales restent encore dogmatiques c'est à dire font recours aux cours magistraux, les élèves passant le plus grand temps à recopier et à assimiler les contenus.

Or cette manière de faire ne permet pas aux élèves - maîtres de construire eux

même leurs savoirs (savoir, savoir- faire, savoir être) c'est à dire de les approprier. Cette tendance doit donc dès à présent être inversée et dans la perspective de la future refondation des curricula qui préconise l'approche par les compétences. En effet, l'approche par les compétences est un courant contemporain, voire actuel, qui se fonde sur les théories pédagogiques centrées sur l'enseignement – apprentissage et dans lesquelles les formateurs se centrent sur l'apprenant et non sur les contenus et met à sa disposition les moyens d'apprendre et les moyens de réussir.

C'est dans ce contexte que l'enseignement modulaire a été retenu comme stratégie de formation.

## 2.2 Avantages et limites de l'enseignement modulaire

### 2.2.1 Les avantages de l'enseignement modulaire

L'enseignement modulaire présente des avantages à la fois pédagogique, didactique, psycho- pédagogique et institutionnel :

Au plan pédagogique :

L'enseignement modulaire suppose un contact individuel entre l'étudiant et le module en effet, en proposant les activités d'apprentissage avec des consignes précises de réalisation et des questions d'auto –évaluation, le module place l'étudiant en situation d'apprentissage actif et lui permet de vérifier ses connaissances au cours de l'apprentissage et corrige éventuellement ses erreurs.

En outre, le pré-test et le post-test permettront une évaluation formative. L'enseignement modulaire est orienté vers la maîtrise d'objectifs précis définis au départ lesquels sont traduits en critères mesurables et précisent le degré de maîtrise escompté.

Lorsque l'élève-maître a complété les activités prévues par le module, on s'attend à ce qu'il ait atteint l'objectif visé. En conséquence, son évaluation se fait en comparant sa performance aux critères pré-établis et non à celles de ses pairs.

Au plan psychopédagogique :

L'enseignement modulaire est une formule d'enseignement individualisé. En effet, le module est conçu pour être utilisé individuellement. Son contenu est axé sur l'activité individuelle de l'élève-maître. Celui-ci effectue autonome, choisit ses moments de travail progresse à son rythme, s'auto-évalue. Une part d'initiative est ainsi accordée à l'élève qui peut solliciter l'aide du formateur en cas de besoin. De plus, l'enseignement modulaire permet de rejoindre les apprenants qui ont des difficultés ou qui sont démotivés.

Au plan didactique :

L'enseignement modulaire est un contenu d'enseignement structuré en sous-module et planifié. Le contenu disciplinaire est ainsi présenté selon un ordre plus ou moins rigide mais progressif.

En effet, les pré-tests et l'auto évaluation permettent de s'assurer que l'étudiant possède les pré-requis et les pré-acquis souhaités avant d'aborder une notion nouvelle.

Par ailleurs, étant une formule d'enseignement individualisé, il est possible d'adapter les activités d'apprentissages aux spécificités individuelles qui varient

d'un élève à un autre. C'est ainsi que selon leur préférence, les élèves choisissent entre autres activités d'apprentissage les exposés, la recherche documentaire, l'enquête, le visionnement des films,...etc

Au plan institutionnel :

L'enseignement modulaire permet de :

Gagner du temps : le temps traditionnellement mis pour dicter les cours est converti en temps d'échange fructueux et de progression.

Eviter une trop grande diversité des contenus au niveau des formateurs chargés de la discipline.

Réduire les échecs scolaires.

Mettre à la disposition des élèves-maîtres un kit documentaire minimum.

### 2.2.2 Les limites de l'enseignement modulaire

Qui parle de l'enseignement modulaire parle aussi de produire les supports didactiques que sont les modules.

Cela engendre les coûts élevés de productions (papiers, ancre, saisie, reliure...).

Ensuite, l'enseignement modulaire nécessite les relectures itératives des modules annuellement des efforts intellectuels et financiers.

En outre, les divergences très souvent inconciliables des besoins, des intérêts, des goûts des utilisateurs rendent difficile de faire le consensus sur les contenus voir la forme d'un module.

En fin, l'enseignement modulaire rencontre encore des résistances de la part des enseignants très souvent méfiants à l'égard des innovations pédagogiques.

## 2.3 Condition de mise en œuvre de l'enseignement modulaire

Pour une mise en œuvre efficiente et efficace de l'enseignement modulaire les conditions suivantes doivent être réunies. Il s'agit entre autres :

La conception, la confection et la mise à la disposition des formateurs et des élèves-maîtres des modules.

L'adhésion de l'ensemble des acteurs

Le développement des compétences professionnelles des formateurs à travers des formations relatives :

A l'amélioration des pratiques pédagogiques par l'utilisation des méthodes plus actives.

A la technique de prise de notes

A l'utilisation de l'outil informatique

La constitution de pool de formateurs par discipline et la désignation de chef de pool ;

La formation des élèves-maîtres à l'utilisation de la technique de prise de note, de la synthèse ;

L'acquisition de support didactique : doter la bibliothèque d'ouvrages traitant des thèmes variés relatifs à l'éducation, l'enseignement, à la recherche-action ;

L'acquisition de matériel audio-visuel tel que :

La camera numérique

Le décodeur numérique

L'appareil photo numérique

L'appareil TV

Le magnétoscope

Le rétroprojecteur

L'Internet...

### 3 Description et fonctions d'un module

#### 3.1 Description d'un module

Du point de vue physique, un module est subdivisé en sous-modules, lesquels sont subdivisés en contenus ou activités. Il comprend aussi un pré-test et un post test.

Chaque sous-module comprend :

- Objectif de formation

Pré-test

Contenu

Post test.

Ensuite chaque contenu ou activité comprend :

Objectif pédagogique ou spécifique

Supports

Consignes

Modalité

Durée

Exploitation

Synthèse

Evaluation

Indication bibliographique.

## 3.2 Fonctions d'un module

Pour être efficace, un module doit remplir les fonctions suivantes :

initier à une discipline notamment à travers des textes théoriques, les images, les schémas...

Orienter vers la recherche personnelle par des indications bibliographiques, des exercices, activités, recherche sur internet.

Familiariser avec certaines méthodes d'enseignement notamment par des explications, des exemples, des illustrations.

Faciliter le passage de la théorie à la pratique à travers des exemples concrets (déroulement de leçons, témoignages, questionnaires, fiches)

Gérer ses apprentissages par les pré-tests, post-tests, exercices d'auto-évaluation

Renforcer l'interdisciplinarité grâce aux renvois, encadrés récapitulatifs, analyses

Renforcer les interactions entre l'encadreur et les élèves-maîtres

Préparer les élèves à un examen de fin d'année.

## 3 Utilisation pratique des modules

### 3.1 Démarche pédagogique

Elle s'appuie sur 4 principes :

◆ Mettre les élèves-maîtres en situation d'apprendre en construisant leurs connaissances. Cette démarche, intégrée par les élèves-maîtres, sera celle qu'ils pourront ensuite mettre en œuvre dans leurs classes. Il s'agit donc de **transfert de compétences**.

◆ S'appuyer sur les acquis antérieurs de chaque élève-maître. Ceux-ci sont constitués de savoirs appris antérieurement, du vécu, de l'expérience et de l'histoire personnelle et sociale de chacun. L'ensemble constitue les **représentations** de l'individu sur le sujet. En prenant appui sur elles, on va faire évoluer ces représentations de façon que chaque élève-maître puisse construire un savoir que l'encadreur, par son action, va canaliser et orienter vers **la construction du savoir** à transmettre. Donc, partir du vécu, de la pratique, pour aller vers la théorie et non l'inverse.

◆ S'appuyer sur la richesse du groupe classe en terme de diversité d'expériences, de vécu, d'acquis antérieurs. La construction des savoirs peut ainsi être collective et contribuer à la création d'une **culture professionnelle** commune.

◆ S'appuyer sur les erreurs des élèves pour les inciter à comprendre pourquoi ils ont fait cette erreur à ce moment-là et par quels moyens ils peuvent ne plus la commettre. **Les**

**erreurs sont nécessaires à l'apprentissage.**

### 3.2 La mise en œuvre

Elle peut se décomposer en 6 étapes :

1- **Faire exprimer les représentations** sur le sujet traité. Principe de base : **toutes les représentations sont acceptables. Aucune n'est à rejeter.**

Ex module de pédagogie générale sous module 1 : « D'après vous, pour enseigner que devez-vous savoir ? » « D'après vous, pour enseigner, que devez vous faire ? » « D'après vous, pour enseigner, comment devez vous être ? »

**Attention** : les questions doivent être posées **l'une après l'autre**, au cours de séquences différentes, de façon à pouvoir ensuite reprendre les productions de manière méthodique (cf. infra : remarque sur la consigne)

Ex module Etude du milieu Pour ce module d'enseignement transversal, l'encadreur choisit un thème qui permet d'aborder des notions de géographie, d'histoire, d'éducation civique, de SVT, de physique, d'APP : le désert. « Que savez vous du désert ? »

Ex module de psychopédagogie : « Avez vous déjà entendu prononcé ce mot ? si oui, qu'est ce qu'il évoque pour vous ? » Dans ce cas, les élèves-maîtres pour qui ce mot n'évoque rien profiteront dans un premier temps des représentations de leurs camarades et cela, par association d'idées, provoquera chez eux l'apparition des représentations.

Ex module EPS : « Quelles activités physiques connaissez vous ? »

On peut aussi s'appuyer sur une illustration ou un témoignage présenté dans le sous module.

Ex module sociologie p.10

Ex module de psychopédagogie sous module II page 13

Pour que chaque élève-maître puisse exprimer ses représentations, plusieurs techniques peuvent être utilisées. En voici deux :

◆ Le mur de mots : l'encadreur écrit au tableau **un mot est un seul**. Ex : désert, enfant, village, ou bien psychologie, lire etc... Puis il demande à chaque élève-maître de donner un mot est un seul que le mot du tableau évoque. Chaque élève-maître lève le doigt, donne un mot. L'encadreur l'écrit au tableau. Chaque élèves-maître ne peut donner qu'un mot à la fois de façon que chacun puisse s'exprimer. Si un revient plusieurs fois, on ne l'écrit qu'une fois pour ne pas alourdir. Quand le tableau est rempli de mots, on n'arrête ( pas plus de 10 minutes).

◆ Le jeu de rôle : l'encadreur propose à deux ou trois élèves de mimer une scène (Ex : le témoignage du module de sociologie cité plus haut, une scène de marché dans le cadre d'un travail sur le langage ou en mathématiques). **Attention** : il ne s'agit pas de jouer une pièce de théâtre mais de permettre d'illustrer de façon vivante **un problème à résoudre** : conflit, incompréhension, débat, prise de décision... Le reste de la classe est en position **d'observation**. C'est **le rôle le plus important**. Il faut donc que l'encadreur ait préparé auparavant une ou plusieurs grilles d'observation. Un groupe d'élèves-maîtres observe, par exemple, les attitudes, les regards échangés. Un autre écoute ce qui se dit, le ton de la voix, le vocabulaire utilisé, les échanges et les interactions.

NB : Il est important d'adapter la technique à l'objectif attendu. Un concept peut être introduit par un mot, une situation, par un jeu de rôle.

### 2- Exploiter et organiser les représentations

◆ Le mur de mots : l'encadreur, avec le groupe classe, organise les mots par champs sémantiques. Ex : l'enfant : croissance, activités, besoins, contraintes. Ex : le maître : autoritaire, attentif, bienveillant, exigeant ou par classification pré existante. Ex : EPS : les 5 grandes familles d'APS présentés dans le sous module I page 6. Ou encore, par référence aux champs concernés. Ex : le désert : ce qui a à voir avec l'histoire, la géographie, les SVT etc...

◆ Le jeu de rôle : son exploitation se fonde, dans un premier temps sur le ressenti des « acteurs » : Comment t'es tu senti dans ce rôle ? A l'aise, mal à l'aise ? Pourquoi. Explique nous.. » Dans un 2° temps, la parole est aux observateurs, soit par l'intermédiaire d'un rapporteur ( ce qui suppose qu'ils se soient mis d'accord quelques instants sur le contenu du rapport), soit directement, en organisant le temps de parole et en faisant les synthèses nécessaires. Dans tous les cas, ce temps d'organisation est capital, car ce sont **les fondations** du savoir que l'élève-maître construit.

### 3- Apporter des savoirs nouveaux

L'encadreur fait les apports théoriques nécessaires **à ce moment là**. Il apporte les concepts, notions, clarifications, précisions **nécessaires pour aller plus loin** en veillant que ce soit en adéquation avec les interrogations du groupe **à cette étape** de la construction. Dans ce but, le contenu des modules doit être **allégé** par l'encadreur (« page tant à tant »). Les élèves maîtres qui souhaitent aller plus loin dans leur apprentissage trouveront aussi les éléments théoriques nécessaires dans le module.

Il incite les élèves maîtres à effectuer des **recherches personnelles**, de façon autonome, soit dans le module, soit en bibliothèque, soit dans leur environnement, soit sur internet.

### 4- Evaluer les connaissances construites

Cela permet **de consolider les acquis** :

Il s'agit, pour l'encadreur, de s'assurer que les apprentissages ont été bien effectué. Il s'agit donc d'une évaluation **partie intégrante du processus d'évaluation : évaluation formative**.

-Elle s'effectue au cours suivant

-L'encadreur peut procéder en demandant aux élèves maîtres ce qui leur a **posé problème** à la lecture du passage du module. Il reprend alors le passage le re explique en prenant soin de toujours se référer au vécu et aux acquis de la leçon précédente.

-Il peut aussi poser des questions de test, toujours dans le but de **vérifier que les concepts ont été compris** et de les reprendre dans le cas contraire.

-En cas d'erreur, il essaye de faire trouver par le ou les élèves maîtres qui ont fait une erreur (avec l'aide du groupe) **les raisons de ces erreurs**, afin qu'elles ne soient plus refaites. La participation d'un groupe d'élèves à **la recherche des causes** de l'erreur permet à chacun des élèves du groupe de progresser dans la compréhension de l'origine de ses propres erreurs et donc de progresser dans ses apprentissages.

Le traitement déculpabilisé et positif de l'erreur à une fonction éminemment pédagogique.

### 5- Aider à construire les compétences professionnelles

Quand les concepts, notions, etc, ont été apportés, l'encadreur propose aux élèves maîtres d'opérationnaliser leurs savoirs.

On peut utiliser deux méthodes :

◆ la méthode d'élaboration progressive :

Le maître écrit au tableau **un problème à résoudre** :

Ex EPS : « Comment allez-vous vous y prendre pour enseigner les sports collectifs, de compétition etc... »

Ex sociologie : « Comment résoudre le conflit ? ». « Comment s'adapter à un nouveau milieu ? »

Ex Maths : « Sachant ce que vous savez, comment allez-vous vous y prendre pour enseigner la notion de proportionnalité ? »

Ex psycho pédagogie : sous module inadaptation scolaire : « A quoi pouvez vous repérer qu'un élève ne suit pas correctement en classe ? »

Ex Etude du milieu : le désert. Après que les élèves maîtres aient choisi le point de vue qui les intéresse ( point de vue historique, social, géographique, économique... ), il les incite à effectuer des recherches, soit dans leur environnement immédiat, soit sur Internet, soit en bibliothèque.

Ex MPL : « Comment voyez-vous le rôle de l'adjoint ? »

1°) L'encadreur propose aux élèves maîtres de se mettre par deux, de débattre et se mettre d'accord sur des propositions ( 5 minutes)

2°) Ensuite, il propose aux élèves maîtres de se regrouper par petits groupes de 7 à 8 personnes. La consigne reste la même : se mettre d'accord sur des propositions après débat argumenté (20 minutes). Dans chaque groupe, il est nécessaire qu'il y ait un rapporteur. L'encadreur veille au bon déroulement des débats, régule, intervient à la demande sans se substituer aux participants.

3°) Le groupe classe en entier. Chaque rapporteur expose ses propositions. L'encadreur les écrit au tableau. Il organise une discussion argumentée sur les avantages et inconvénients de chacune des solutions. **La diversité des solutions est à rechercher** pour ne pas enfermer l'élève maître dans un modèle unique.

4°) L'encadreur fait les apports nécessaires au plan théorique et invite les élèves maîtres à lire les passages du sous module qui correspondent à ce qui a été étudié. Il est important de bien cibler **les passages utiles** pour l'élève maître. Et ceux-là seulement.

◆ La méthode d'étude de cas ou d'analyse de pratiques

L'encadreur propose aux élèves maîtres une situation de vécu. Ce peut être un **témoignage** ( 1° cas : étude de cas) qui se trouve dans chaque sous module, ou bien une **expérience** (2° cas : analyse de pratiques) qu'ils ont eux même vécue (par exemple au retour de leur **stage pratique** ou bien, quand ils seront en poste, dans les **CAPED**)

1<sup>er</sup> cas : L'encadreur lit aux élèves maîtres le témoignage.

2<sup>ème</sup> cas : un élève maître ( ou un maître) expose une situation vécue. Les autres élèves maîtres ( ou maîtres) l'écoutent avec attention, sans l'interrompre. Quand il (elle) a terminé, ils peuvent lui poser quelques brèves questions de clarification, sans porter de jugement. Le rôle de l'encadreur est capital pour la régulation des échanges.

Dans chacun des deux cas, l'encadreur propose ensuite à chaque élèves maître d'écrire sur un

morceau de papier une ou deux phrases brèves commençant par l'amorce : « Moi, à sa place, je... » afin de proposer une solution. Ensuite, l'encadreur relève les papiers et les redistribue en les ventilant de façon que chaque élève maître lise une phrase qu'il n'a pas écrite. L'encadreur organise ensuite une discussion pour faire ressortir **les avantages et les inconvénients** de chaque proposition. Selon peut se faire en classe entière ou par la méthode d'élaboration progressive. Là aussi, **la diversité des solutions est à rechercher**.

#### **6- Evaluer les compétences construites**

Cette étape a les mêmes objectifs que l'étape 4. Elle peut donner lieu à la rédaction de fiches de synthèse de recommandations, en privilégiant toujours **la diversité**.

↔ Remarques :

- Sur la consigne :

L'encadreur doit exposer auparavant aux élèves maîtres l'intégralité de la consigne pour que ceux-ci aient une idée globale de sa logique. La consigne doit ensuite être proposée étape par étape. Elle doit être univoque : il ne doit pas y avoir plusieurs interprétations possibles de la consigne. Il faut préciser exactement l'objectif du travail, les modalités de réalisation, le temps imparti, le résultat attendu. S'il s'agit de questions, on ne pose qu'une question en même temps.

- Sur les choix pédagogiques

L'encadreur doit veiller, à travers cette forme nouvelle de pédagogie, à développer chez les élèves maîtres :

le désir d'approfondir leurs connaissances

la capacité à diversifier les situations d'apprentissage qu'il propose à ses élèves.

Il doit essayer de munir les futurs enseignants, non pas de « leçon type » applicable quelque soit les élèves et les circonstances, mais, dans le souci de partir des élèves et de leurs représentations, de « boîtes à outils » dans lesquels ils iront puiser les outils les mieux adaptés à leurs élèves et leurs objectifs.

La faculté d'adaptation à des situations de classe (capacité d'analyser rapidement une situation, d'apporter rapidement une solution à un problème pédagogique qui se pose).

2<sup>ème</sup> partie : PRESENTATION ET STRUCTURATION DES MODULES

## 1-L'organisation de la formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI)

La formation est essentiellement basée sur les principes suivants :

- nécessité de faire de la formation des enseignants une véritable formation professionnelle ;
- nécessité de promouvoir l'interdisciplinarité par l'organisation d'unités de formation ;
- nécessité de liaison théorie et pratique.

### 1.1 Formation théorique

Elle est assurée uniquement par les encadreurs des ENI.

Elle comprend :

les disciplines de formation professionnelle.

Elles ont pour objectif principal de préparer l'élève-maître au métier d'enseignant et aux tâches et rôles qui en découlent. Elles regroupent la pédagogie spéciale et pratique, la pédagogie générale, la psycho-pédagogie, la sociologie de l'éducation, la morale professionnelle et législation scolaire, les APP, les langues nationales et l'EPS.

les disciplines de formation générale

Elles interviennent dans le cadre du renforcement de la maîtrise de certains contenus des UF.

Elles ont pour objectif de renforcer les connaissances des élèves-maîtres relativement aux matières qu'ils seront appelés à enseigner. Ainsi donc, les séances spécifiques de renforcement seront organisées en particulier en Français et en Mathématiques.

### 1.2- La formation pratique

Elle est conjointement assurée par les encadreurs des ENI, ceux du terrain (Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques) et les instituteurs titulaires de classes. Elle concerne les différents stages que les élèves-maîtres effectuent durant leur formation. Le programme rénové de nombre 2001 a retenu trois (3) formes de stages qui sont : le stage de sensibilisation, le stage pratique guidé ou en situation et le stage en responsabilité (stage rural).

### 1.3- Unité de formation

L'UF constitue la base du système et son organisation est calquée sur les différents paliers ou étapes de la scolarité primaire comme nous l'avons évoqué précédemment. Chaque UF commence par un stage d'observation et se termine par un stage pratique guidé.

### 1.4- Unité pédagogique (UP)

L'unité pédagogique est constituée de l'ensemble des encadreurs d'une discipline donnée. Chaque UP concourt à l'acquisition des compétences au sein de l'UF qui est le centre de gravité de la formation dans les ENI. L'ensemble des UP constitue l'équipe pédagogique (EP) de l'ENI.

Ainsi, pour chaque UF, l'équipe pédagogique (EP) identifie les différentes disciplines scolaires et définit par la suite les objectifs spécifiques de formation autour des points suivants :

connaissance de l'enfant

connaissance des matières à enseigner ;

maîtrise des méthodes pour enseigner ;

ouverture sur le milieu.

## 2- Contenu des modules

« Plus qu'un art, l'enseignement est une science » a-t-on coutume de dire.

Toute personne qui veut s'initier au métier d'enseignant doit être dotée de compétences nécessaires en vue d'identifier et d'appliquer les techniques et méthodes favorisant l'apprentissage .

Le programme d'étude des ENI stipule que « le cours de psychopédagogie doit aider les élèves-maîtres à comprendre le processus de développement psycho-affectif des élèves, les différences inter-individuelles afin d'y adapter l'enseignement ».

La psychopédagogie est d'un apport inestimable au processus d'enseignement-apprentissage. En effet, sans elle, la pédagogie sera « dés outillée », elle serait vide de sens. Pour bien préparer les élèves-maîtres à entamer leur métier d'enseignant, les objectifs ci-après ont été définis à l'enseignement de la psychopédagogie.

Connaître les différentes théories du développement psycho-affectif de la naissance à l'âge de 12 – 13 ans et comprendre leurs incidences dans le processus d'enseignement apprentissage ;  
Analyser le processus et les conditions de l'apprentissage et déduire les implications pédagogique notamment pour l'enseignement des enfants de 0 à 12-13 ans ;  
Identifier et comprendre les différences inter-individuelles en rapport avec l'intelligence, l'affectivité et la socialisation des enfants de 0 à 12-13 ans en se fondant sur les interactions individu milieu et les expériences d'apprentissage ;  
Identifier les conditions propices à l'apprentissage et les actions efficaces et néfastes pour conduire l'apprentissage individuel et en groupe ;  
Maîtriser les techniques de la motivation afin de faciliter l'apprentissage des élèves ;

Evaluer les stratégies d'apprentissage et proposer des remédiations prenant en comptes les lois du développement, le processus d'acquisition, la motivation et les différences inter-individuelles ;  
Tenant compte des objectifs sus-mentionnés et bien d'autres consignes entrant dans le cadre de la rédaction des modules, les encadreurs de l'UP ont élaboré la structuration suivante représentant le schéma de leur module. Ce dernier comporte sept (7) sous-modules et chaque sous-module dispose d'une structuration interne.

## 2.2- La pédagogie générale

Elle constitue un complément indispensable pour la psychopédagogie et la pédagogie spéciale et pratique. Il s'agit d'enseigner aux élèves-maîtres les différents théories pédagogiques contemporaines afin qu'ils puissent situer et justifier leurs futures actions pédagogiques. Cet enseignement repose essentiellement sur deux (2) parties :

La première traite des questions ayant trait aux relations entre individu et société, les courants pédagogiques contemporains et enfin la réforme du système éducatif nigérien.

Quant à la deuxième partie, elle aura à approfondir les notions abordées en pédagogie spéciale et pratique tels que les objectifs pédagogiques, les stratégies d'enseignement et l'évaluation pédagogique.

L'enseignement de la pédagogie générale poursuit les objectifs ci-après :

Analyser les inter-relations entre éducation et société ;  
Comprendre l'objet et les objectifs de la pédagogie ;  
Connaître et interpréter les conceptions et mouvements pédagogiques contemporains ;  
Comprendre et analyser les réformes éducatives en cours au Niger ;  
Comprendre l'importance d'une claire définition des objectifs pédagogiques ;  
Analyser les différentes taxonomies des objectifs pédagogiques ;  
Acquérir la technique de formulation des objectifs ;  
Analyser les fondements psychopédagogiques des différentes méthodes d'enseignement ;  
Identifier et mettre en œuvre des techniques participatives d'enseignement ;  
Comprendre et analyser l'évaluation comme composante du processus d'enseignement - apprentissage ;  
Valoriser et mettre en œuvre des techniques d'évaluation formative ;  
Concevoir des outils d'évaluation et des procédures de remédiation.

### 2.3- La pédagogie spéciale et pratique

Elle constitue le pivot du processus de la formation initiale dans les ENI. En effet, c'est autour d'elle que gravitent toutes les autres unités de formation et les stages pratiques. En d'autres termes, l'enseignement de la pédagogie spéciale et pratique doit synthétiser et intégrer tous les apprentissages réalisés à travers les différentes disciplines enseignées à l'école normale.

Le cours porte beaucoup plus sur le savoir-faire et conduit à l'étude des différentes stratégies didactiques, à les analyser et à les évaluer afin que les élèves-maîtres fondent et éclairent leurs propres pratiques.

L'enseignement de la pédagogie spéciale et pratique vise à :

- développer les capacités de planification des activités d'enseignement et d'apprentissage ;
- identifier et analyser les éléments et processus intervenant dans la planification de l'enseignement en situation de classe ;
- développer les compétences à la mise en œuvre des stratégies facilitant l'apprentissage des élèves ;
- comprendre et prendre en compte les différences inter individuelles dans son enseignement ;
- créer un climat propice à l'atteinte des objectifs poursuivis.

La pédagogie spéciale et pratique prend en charge les trois disciplines principales de l'école primaire. C'est ainsi que nous avons la pédagogie spéciale de français (PSF), la pédagogie spéciale de mathématiques (PSM) et la pédagogie spéciale d'études du milieu (PSEM). Il y aura en fait trois (3) modules et les structurations suivantes ont été retenues par discipline, c'est-à-dire par module.

## 2.4 Morale professionnelle et législation scolaire (MPL)

Au delà de ses tâches pédagogiques, l'enseignant assure aussi des tâches administratives et sociales. Le cours de MPL couvre tous les aspects relatifs à l'administration et à la législation scolaire. Il dote les élèves-maîtres des compétences nécessaires pour une gestion rationnelle des ressources de l'école mais aussi les informe des droits et devoirs liés à leur profession.

L'enseignement de la MPL privilégie les commentaires des textes réglementaires et initie les élèves-maîtres à la rédaction administrative. Pour mieux faire asseoir ces compétences, les objectifs ci-après ont été définis à l'enseignement de MPL.

- 1-lire et interpréter les documents administratifs ;
- 2-Rédiger les correspondances administratives ;
- 3-Elaborer et gérer les dossiers et registre scolaires ;
- 4-Acquérir des techniques élémentaires de gestion de ressources ;
- 5-Susciter un partenariat actif pour la promotion de l'école.

## 2.5- Sociologie de l'éducation

L'enseignement de la sociologie met un accent particulier sur les techniques de la recherche en vue d'initier les élèves-maîtres à la recherche. Ainsi ils seront plus aptes à réaliser des enquêtes, des monographies et des recherches actions pour mieux enrichir les connaissances qu'ils transmettront à leurs élèves.

La sociologie les dote également d'un certain nombre de méthodes d'approche afin de faciliter leur intégration dans les divers milieux sociaux où ils seront appelés à évoluer.

Les objectifs assignés à l'enseignement de la sociologie de l'éducation sont les suivants :  
Connaître l'objet de la sociologie et comprendre les incidences pédagogiques des théories sociologiques ;  
Initier les élèves-maîtres aux techniques de la recherche ;  
Comprendre les principales caractéristiques de la société Nigérienne et les facteurs internes et externes de sa mutation ;  
Elaborer et mettre en œuvre des instruments de la recherche-action dans son milieu.

## 2.6-L'éducation physique et sportive (EPS)

Quant à l'enseignement de l'EPS, il poursuit les objectifs que voici :  
Acquérir des capacités d'action diversifiées (habileté motrice) ;  
Acquérir des connaissances relatives à la pratique des APS ;  
Acquérir des attitudes permettant d'accéder à l'autonomie, à l'intégration et l'épanouissement des élèves.

### **3- Structuration des modules**

#### **3.1 Psychopédagogie**

Le module de psychopédagogie comprend huit (8) sous modules :

Sous module 1 : introduction à la psychologie

Il a pour contenu :

définition de la psychologie

objet d'étude de la psychologie

objectifs de la psychologie

méthodes de la psychologie

domaines d'intervention de la psychologie

rapport entre la psychologie et la pédagogie.

Sous module 2 : le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 13 ans.

#### **Contenu**

définition du développement de l'enfant

définition du développement psychomoteur

éléments de base de la psychomotricité

évolution psychomotrice de l'enfant de 0 à 13 ans

avantages pédagogiques de l'étude de la psychomotricité de l'enfant pour le maître.

Sous module 3 : le développement cognitif (intellectuel) de l'enfant

#### **Contenu**

définition de l'intelligence:

les facteurs du développement intellectuel

les étapes du développement intellectuel chez l'enfant

avantages pédagogiques de l'étude du développement intellectuel de l'enfant pour le maître

**Sous module 4 : développement affectif de l'enfant**

définition de l'affectivité:

étapes du développement affectif selon Freud

socialisation de l'enfant

facteurs du développement affectif

avantages pédagogiques de l'étude du développement affectif de l'enfant pour le maître

**Sous module 5 : différences inter individuelles**

Contenu

déterminants

manifestations

gestion des différences entre les élèves.

**Sous module 6 : motivation à l'école**

Contenu

définition de la motivation

facteurs de la motivation

techniques de motivation en situation d'apprentissage.

**Sous module 7 : psychologie de l'apprentissage**

Contenu

définition de l'enseignement apprentissage

facteurs de l'apprentissage

les théories de l'apprentissage.

**Sous module 8 : animation de groupe classe**

Contenu

définition du groupe classe

fonctionnement ou dynamique du groupe

définition de l'animation pédagogique

techniques d'animation pédagogique.

### **3.2 Pédagogie Générale**

**Le module de pédagogie générale comporte six (6) sous modules qui sont :**  
Sous module 1 : éducation, pédagogie et société.

## Contenu

définition de l'éducation  
objet de l'éducation  
fins de l'éducation  
définition de la pédagogie  
objet de la pédagogie  
rapports entre éducation et société  
rapports entre éducation et pédagogie.

## Sous module 2 : conceptions pédagogiques

### Contenu

conceptions classiques  
conceptions modernes de l'éducation  
les courants pédagogiques.

## Sous module 3 : intentions pédagogiques

### Contenu

définitions des finalités  
définitions des buts  
définitions des objectifs généraux (OG)  
critères de formulation des OG  
définitions des objectifs spécifiques (OS) ou objectifs opérationnels (OO)  
critères de formulation des OS ou OO  
classification des objectifs pédagogiques (taxonomie)

## Sous module 4 : stratégies d'enseignement

### Contenu

définition des méthodes  
les différentes méthodes pédagogiques et leurs caractéristiques  
définition de la technique  
techniques participatives

## 5 : évaluation

### Contenu

définition de l'évaluation  
fonctions de l'évaluation  
principaux types d'évaluation  
instruments ou outils d'évaluation  
principes d'élaboration des outils d'évaluation  
aléas ou effets perturbateurs de la correction

## Sous module 6 : réformes de l'enseignement au Niger

### Contenu

contexte  
LOSEN  
PDDE

### **3.3 Pédagogie spéciale de français**

Le module de pédagogie spéciale de français comprend neuf (9) sous modules :

Sous module 1 : l'enseignement du langage à l'école primaire

#### **Contenu**

définition du langage

les objectifs généraux assignés à l'enseignement du langage à l'école primaire

les manuels

les principes pédagogiques

la méthodologie de l'enseignement de langage à l'école primaire

Sous module 2 : l'enseignement de la lecture à l'école primaire

#### **Contenu**

définition de la lecture

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la lecture à l'école primaire

les méthodes

les manuels

les principes pédagogiques

la méthodologie de l'enseignement de la lecture à l'école primaire

Sous module 3 : l'enseignement de l'écriture à l'école primaire

#### **Contenu**

définition de l'écriture

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'écriture à l'école primaire

les principes pédagogiques

**Sous module 4** : l'enseignement de la grammaire à l'école primaire

#### **Contenu**

définition de la grammaire

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la grammaire à l'école primaire

.

**Sous module 5** : l'enseignement de la conjugaison à l'école primaire

#### **Contenu**

définition de la conjugaison

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la conjugaison à l'école primaire

les manuels

la méthodologie de l'enseignement de la conjugaison à l'école primaire

: l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire

### Contenu

définition de l'orthographe

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire

les manuels

la méthodologie de l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire

Sous module 7 : l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire

### Contenu

définition du vocabulaire

les objectifs généraux assignés à l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire

les manuels

la méthodologie de l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire

**Sous module 8** : l'enseignement de l'expression écrite à l'école primaire

### Contenu

définition de l'expression écrite

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'expression écrite à l'école primaire

les manuels

la méthodologie de l'enseignement de l'expression écrite à l'école primaire

Sous module 9 : l'enseignement de la récitation à l'école primaire

### Contenu

définition de la récitation

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la récitation à l'école primaire

les manuels

4- la méthodologie de l'enseignement de la récitation à l'école primaire

## **3.4- Pédagogie spéciale d'étude du milieu**

Le module de pédagogie spéciale de l'étude du milieu comprend six (6) sous modules à savoir :

**Sous module 1** : généralités sur l'étude du milieu

### Contenu

les éléments du milieu

le milieu

l'étude du milieu

**Sous module 2** : l'enseignement de l'histoire à l'école primaire

### Contenu

définition de l'histoire

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'histoire à l'école primaire

programme et progression de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire

les manuels  
la méthodologie de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire

### **Sous module 3 : l'enseignement de la géographie à l'école primaire**

#### Contenu

##### définition de la géographie

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la géographie à l'école primaire  
programme et progression de l'enseignement de la géographie à l'école primaire  
les manuels  
la méthodologie de l'enseignement de la géographie à l'école primaire

### **Sous module 4 : l'enseignement des sciences à l'école primaire**

#### Contenu

##### définition des sciences

2- les objectifs généraux assignés à l'enseignement des sciences à l'école primaire  
3- programme et progression de l'enseignement des sciences à l'école primaire  
les manuels  
la méthodologie de l'enseignement des sciences à l'école primaire

### **Sous module 5 : l'enseignement du chant à l'école primaire**

#### Contenu

##### définition du chant

2- les objectifs généraux assignés à l'enseignement du chant à l'école primaire  
3-les manuels  
la méthodologie de l'enseignement du chant à l'école primaire

### **Sous module 6 : l'enseignement du dessin à l'école primaire**

#### Contenu

##### 1-définition du dessin

2- les objectifs généraux assignés à l'enseignement du dessin à l'école primaire  
3-les manuels  
4-la méthodologie de l'enseignement du dessin à l'école primaire

## **3.5 Pédagogie spéciale de Mathématiques**

Le module de pédagogie spéciale de Mathématiques comporte huit (8) sous modules qui sont :

### **Sous module 1 : les manuels**

## Contenu

**les bases mathématiques**

**les guides par niveau**

**le cahier de l'élève**

**le livre de l'élève**

### **Sous module 2 : les méthodes et techniques**

Contenu

programmes et progression

travail de groupe

la manipulation

les attitudes du maître

### **Sous module 3 : préparation d'une leçon de mathématiques**

Contenu

définition d'une séance de leçon

les étapes de la préparation d'une leçon

canevas d'une fiche de leçon

découpage d'un chapitre en séances

élaboration d'une fiche de leçon

### **Sous module 4 : l'enseignement de la géométrie à l'école primaire**

Contenu

définition de la géométrie

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la géométrie à l'école primaire

programmes et progression de l'enseignement de la géométrie à l'école primaire

méthodologie de l'enseignement de la géométrie à l'école primaire

### **Sous module 5 : l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire**

Contenu

définition de l'arithmétique

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire

programmes et progression de l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire

méthodologie de l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire

### **Sous module 6 : l'enseignement de la mesure à l'école primaire**

Contenu

1- définition de la mesure

2- les objectifs généraux assignés à l'enseignement de la mesure à l'école primaire

3- programmes et progression de l'enseignement de la mesure à l'école primaire

4- méthodologie de l'enseignement de la mesure à l'école primaire

### **Sous-module 7 : l'enseignement de logique et raisonnement à l'école primaire**

#### **Contenu**

les objectifs généraux assignés à l'enseignement de logique et raisonnement à l'école primaire  
programmes et progression de l'enseignement de logique et raisonnement à l'école primaire  
méthodologie de l'enseignement de logique et raisonnement à l'école primaire

### **Sous-module 8 : l'enseignement du calcul mental à l'école primaire**

#### **Contenu**

définition du calcul mental

les objectifs généraux assignés à l'enseignement du calcul mental à l'école primaire  
programmes et progression de l'enseignement du calcul mental à l'école primaire

### **3.6 Morale professionnelle et législation**

Le module de morale professionnelle et législation est divisé en deux grandes parties dont chacune est subdivisée en sous module, au total neuf (9) sous modules.

Première partie : morale professionnelle

#### **Sous-module 1 : la vocation**

##### **Contenu**

définition de la vocation

les éléments de la vocation

#### **Sous module 2 : la morale et la conscience professionnelle**

##### **Contenu**

définition de la morale

définition de la morale professionnelle

définition de la conscience professionnelle

les éléments de la conscience professionnelle

#### **Sous-module 3 : les responsabilités de l'enseignant**

##### **Contenu**

définition de la responsabilité

la responsabilité du maître envers les élèves

la responsabilité du maître envers les parents

la responsabilité du maîtres envers l'Etat

#### **Sous-module 4 : la particularité de la vie privée de l'enseignant**

##### Contenu

définition de la vie privée  
les domaines de la vie privée  
la dignité chez l'enseignant  
les rapports de l'enseignant avec les populations

#### **Sous-module 5 : la discipline et l'autorité à l'école primaire**

##### Contenu

définition de la discipline  
définition de l'autorité  
les avantages de la discipline et de l'autorité à l'école primaire

Deuxième partie : législation scolaire

#### **Sous-module 6 : la fonction, les rôles et les tâches du directeur d'école**

##### Contenu

définition des concepts : fonction, rôle et tâche  
les rôles du directeur d'école  
les tâches administratives du directeur d'école  
les tâches pédagogiques du directeur d'école  
les tâches sociales du directeur d'école

#### **Sous-module 7 : la rédaction administrative**

##### Contenu

les différents types de documents administratifs et leurs caractéristiques  
les documents d'étude ou de conception et d'injonction  
rédaction des documents administratifs et des documents d'étude ou de conception et d'injonction

#### **Sous-module 8 : la législation scolaire**

##### Contenu

définition de la législation scolaire  
les droits et devoirs de l'enseignant  
l'obligation scolaire  
les textes régissant la carrière de l'enseignant  
l'organisation du MEN

#### **Sous-module 9 : le partenariat**

##### Contenu

définition du partenariat  
les caractéristiques du partenariat  
les différents partenaires de l'école  
la gestion partenariale de l'école

### **3.7 Sociologie de l'éducation**

Le module de sociologie de l'éducation compte quatre (4) sous module.

#### **Sous-module 1 : introduction à la sociologie**

Contenu

définition de la sociologie  
objet d'étude de la sociologie  
les méthodes de la sociologie  
les rapports entre sociologie et pédagogie

#### **Sous-module 2 : initiation à la recherche**

Contenu

définition de la recherche  
définition de la méthode de recherche  
définition de la technique de recherche  
différence entre méthode et technique de recherche  
les étapes de la recherche

#### **Sous-module 3 : la société Nigérienne**

Contenu

les caractéristiques économiques  
les caractéristiques socio culturelles  
les incidences de la situation économique et socio culturelle sur l'éducation

#### **Sous-module 4 : le changement social**

Contenu

définition du changement social  
les aspects du changement social  
les facteurs du changement social  
les agents du changement social  
les freins au changement social

### **3.8 Education physique et sportive (EPS)**

Le module d'EPS comprend six (6) sous modules.

#### **Sous-module 1 : généralités sur l'EPS**

Contenu

définition des concepts EPS et sport  
les objectifs généraux assignés à l'enseignement de l'EPS à l'école primaire  
les grandes familles de l'APS.

## **Sous-module 2 : la planification de l'EPS à l'école primaire**

### Contenu

la programmation annuelle des APS d'un établissement et d'une classe  
les unités ou cycles d'enseignement  
la préparation d'une leçon d'EPS à l'école primaire

## **Sous-module 3 : la pratique de l'EPS suivant les niveaux**

### Contenu

les objectifs généraux de l'EPS selon les niveaux  
contenu du programme par niveau  
la démarche pédagogique par niveau  
les éléments d'évaluation en EPS.

## **Sous-module 4 : l'animation sportive à l'école primaire**

### Contenu

description de l'animation sportive  
importance de l'animation sportive  
les principes fondamentaux l'animation sportive

## **Sous-module 5 : aménagement de l'espace et confection du matériel didactique**

### Contenu

aménagement de l'espace  
confection du matériel didactique

## **Sous-module 6 : description de quelques activités sportives et jeux divers pratiqués à l'école primaire**

### Contenu

définition du jeu  
les sports collectifs  
l'athlétisme  
jeux divers avec ou sans ballon  
jeux divers d'opposition  
jeux traditionnels

ANNEXE :

EXEMPLE D'UN SOUS-MODULE REDIGE:

SOUS-MODULE I DE FRANCAIS

## **SOUS MODULE I**

### **L'ENSEIGNEMENT DU LANGAGE A L'ECOLE PRIMAIRE**

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

A la fin de l'étude de ce sous module l'élève maître sera capable de maîtriser la conduite d'une leçon de langage à l'école primaire.

#### **Pré test**

1. Comment apprend-on une langue ?
2. Quels autres moyens de communication connaissez-vous ?

#### **INTRODUCTION**

Le langage est une communication d'échanges entre au moins deux individus interlocuteurs, un émetteur et un récepteur. Dans l'effort actuel de rénovation que vise particulièrement l'enseignement du français, l'accent est mis sur la langue comme moyen de communication sociale et actuelle, donc sur le langage parlé.

Il n'y a de civilisation que la ou existent des moyens d'expression pour un peuple. Et d'abord la langue parlée : les civilisations commencent par être orales. C'est de la magie des mots qui suit parfois la pensée.

Apprendre à parler, c'est apprendre à penser. L'enfant n'a qu'une conscience vague des objets et des personnes qui l'entourent, qu'il confond plus au moins avec sa propre image. Nommer devant lui ces objets, interpeller et faire agir ces personnes, l'interpeller lui-même et le mettre en relation active avec le monde extérieur où il vit, c'est lui faire prendre une conscience progressive de ce monde. C'est pourquoi il importe de bien nourrir la pensée enfantine en lui présentant des aliments assimilables, pour qu'elle puisse vraiment s'exercer.

#### **Contenus**

Définition

Programme et progression

Objectifs Généraux

Les manuels

Les principes pédagogiques  
La méthodologie

**Activité 1: Définition du langage**

**Objectifs pédagogiques:**

L'élève maître doit être capable de dire ce que c'est le langage en ses propres termes

Support : schéma

Consigne : en vous servant du support définissez le langage;

Modalité: questions -découvertes

Durée 30mn

Exploitation de la réponse de l'élève.

synthèse : le langage est la faculté spécifique à l'homme à communiquer oralement. Il s'accompagne des gestes et mimiques.

Evaluation: définissez en vos propres termes le langage.

**Activité 2:** Programme et progression

Objectifs pédagogiques:

L'élève maître doit être capable:

- d'énumérer les contenus des programmes

- retracer la progression.

Support : Programmes de l'Enseignement du Premier Degré, guides langage CI, CP ,CE1et CE2.

Consigne : A partir des différents documents énumérez les contenus des programmes et leur progression.

Modalité: travaux en groupes

Durée : 60mn

Exploitation : restitution des travaux et amendement .

**Synthèse:**les programmes et la progression se présentent comme suit:

**langage au CI**

- 1<sup>er</sup> trimestre CI fiche 1 à 16 - 2 fiches par semaine,7 séances par fiche p 6-7guide.

-2<sup>ème</sup> trimestre fiche 17 à 32; 2 fiches par semaine; 7 séances par fiche p 58- 59

-3<sup>ème</sup> trimestre fiche 33 à 442 fiches par semaine; 7 séances par fiche p 106-107

**langage au CP**

- 2 fois 7 séances de langage chaque semaine soit 2 fiches.

**langage au CE**

Une(1) seule unité en 6 séances par semaine

Evaluation: énumérez les contenus des différents programmes de langage du CI au CE

**Activité 3: Objectifs Généraux**

Objectifs pédagogiques: l'élève maître doit être capable d'énumérez les objectifs généraux assignés à l'enseignement du langage à l'école primaire.

Support: programmes enseignement du premier degré.

Consigne: énumérez les objectifs généraux assignés à l'enseignement du langage à l'école primaire.

Modalité: travaux en groupes

Durée :30mn

Exploitation:restitution et amendement des travaux.

**Synthèse:** L'enseignement du langage vise à rendre l'élève capable de :

- Communiquer en français avec son entourage. Elève /maître ,élève / élève

-respecter les intonations en français

- Se servir du français pour comprendre les autres enseignements

Evaluation: donnez deux objectifs généraux assignés à l'enseignement du langage à l'école primaire.

**Activité 4:** les manuels

Objectifs pédagogiques: L'élève maître doit être capable de:

- décrire les manuels de l'enseignement du langage

-utiliser correctement les manuels.

Support: livre langage CI CP CE1 CE2

Consigne: décrivez les différents guides du maître en langage;

Modalité: travaux en groupes

Durée :60mn

Exploitation: restitution et amendement des travaux

Synthèse: Pour conduire une leçon de langage au CI-CP-CE1-CE2, le maître utilisera : - le guide du maître CI qui comprend:

L'introduction (à lire) à la page 3

Répartition annuelle à la page 5

Liste des tableaux de situation de communication imagée.

Programme du 1<sup>er</sup> trimestre qui s'étale sur 9 semaines avec 16 fiches

Programme du 2<sup>ème</sup> trimestre avec 16 fiches pour 9 semaines

Programme du 3<sup>ème</sup> trimestre 8 semaine avec 12 fiches

Soit au total 44 fiches nous avons des fiches de révision R1-R2-R3-R4-R5  
aux pages 31 – 57-77—92 ET 27

La troisième partie du guide CI se compose des points suivants

.Liste lexicale sur 2 pages 143 – 144

48 exercices de correction phonétique pages 145 à 176

9 leçon de lecture à titre d'exemple pages 177 – 193

.annexe II du langage à la lecture langage, tableau de correspondance entre les textes du livre de lecture et les fiches de langage.

.Errata

-le guide du maître CP

Le guide du maître CP s'articule comme suit :

1<sup>ère</sup> partie conseils pour le maître

2<sup>ème</sup> partie du langage à la lecture

3<sup>ème</sup> partie 46 fiches

Ce guide s'appuie sur le guide ci pour des exercices de correction phonétique dans certaines séances.

-les guides du maître CE1 CE2

Pour conduire une leçon de langage au CE le maître utilisera conjointement :

-le livre de l'élève « pour lire et pour écrire » et le guide de langage du maître .

-20 fiches correspondant au 20 unités de lecture.

Evaluation:

Répondre par vrai ou faux

1 le guide du maître comprend 20 fiches;

2. Il y a des exemples de leçons de grammaire au CI.

3. Le CE1 et le CE2 utilisent le même guide.

**Activité 5:** \_Principes pédagogiques

Objectifs pédagogiques: l'élève maître doit être capable de:

- identifier les principes pédagogiques
- respecter ces principes.

Support: guide langage CI p3-4-5

Consigne: énumérez les principes pédagogiques au CI-CP et au CE

Modalité: travaux en groupes

Durée :30mn

Exploitation: restitution et amendement des travaux

### **Synthèse:**

#### **AU CI -CP**

-Le point de départ est une situation de communication qui nécessite une disposition des tables bancs en U pour dégager la scène (l'espace) et permettre le face à face lors du dialogue.

- la préparation des élèves complices la veille (élèves choisis par le maître et entraînés à la mémorisation du dialogue )

-Exiger le face à face lors du dialogue.

-La place et le rôle du maître : ni s'écartier, ni se rapprocher trop des élèves, cependant guide, organise et encourage en veillant à la prononciation et aux attitudes.

-Les exercices de remédiation et ou de correction phonétique.

Ces exercices sont de quatre types absence – présence – comptage de son – prononciation de mot – correction régressive.

Les thèmes du dialogue sont empruntés à la vie quotidienne de l'enfant son vécu (l'école, la classe, la rue, la famille)

Le dialogue est joué plusieurs fois par les complices pour permettre au reste de la classe de le mémoriser. Les répliques du dialogue renferment le lexique ou vocabulaire nouveau et des structures ou grammaire de la langue que les élèves utiliseront lors de l'introduction des variantes lexicales ou en micro conversation.

Avec les nouveaux programmes l'enfant découvre la grammaire de manière implicite dès le CI en remplaçant des mots par d'autres mots dans un dialogue initial donné

Ex : « où sont le livre et le bic »

- Ils sont sur le bureau

- A qui sont le livre et le bic

- Ils sont à moi ?

- Va les prendre

#### **AU CE**

-absence d'élèves complices -

-pas de dialogue préconçu par le maître, mais plutôt création d'une situation de communication autour d'un acte de langage en vu d'initier les élèves à une expression plus élaborée.

-les élèves – acteurs créent le dialogue ;

-l'acte de langage est le même qu'en lecture

-le rôle et la place du maître(voir CI/CP).

- La phonétique est occasionnelle.

Evaluation: citez deux principes pédagogiques de l'enseignement du langage au CI/CP et trois principes au CE

### **Activité 6 : La méthodologie**

Objectifs pédagogiques:l'élève maître doit être capable de:

- énumérer les différentes étapes d'une fiche de langage au CI-CP-CE

-identifier les contenus de chaque étape.

Support: fiches de langage (guides langage)

Consignes: énumérez les étapes et identifiez le contenu des fiches de langage au CI-CP et au CE.

Modalité: travaux en groupes

Durée :60mn

Exploitation: restitution et amendement des travaux

### Synthèse Les différentes étapes d'une fiche de langage au CI-CP.

Une fiche de langage au CI comme au CP se présente en 7 séances.

1<sup>ère</sup> séance : présentation du dialogue

2<sup>ème</sup> séance : exercice de correction phonétique

apprentissage et mémorisation de la 1<sup>er</sup> partie du dialogue.

introduction des variantes lexicales

3<sup>ème</sup> séance : exercice de correction phonétique apprentissage/ mémorisation de la 2<sup>e</sup>

partie du dialogue et introduction de variantes lexicales.

4<sup>ème</sup> séance : exercice de correction phonétique

Reprise total du dialogue

5<sup>ème</sup> séance : exercice de correction de phonétique

Micro conversation (1) et introduction de variantes grammaticales

6<sup>ème</sup> séance : Micro conversation 2 et introduction de variantes grammaticales

7<sup>ème</sup> séance : jeux

Terminer ou reprendre le dialogue précédent

La 18<sup>ème</sup> fiche et pour toutes les fiches paires

### **Au CE**

#### **Les étapes de la leçon de langage au CE**

##### Langage 1

- Mise en situation ( pas d'élève complices)

- création d'un dialogue à partir de la situation A1 de lecture

- faire jouer par plusieurs groupes d'élèves la scène

- introduction des variantes

##### langage 2

- mise en situation

- création d'une dialogue à partir de la situation B1 de lecture

- Faire jouer par plusieurs groupes d'élèves la scène

- introduction de variantes

##### langage 3

- Mise en situation

- création d'un dialogue à partir de la situation P2 de l'unité

- Faire jouer par plusieurs groupes d'élèves la scène

- Introduction des variantes

##### langage 4 :

- création d'un dialogue avec les élèves acteurs à partir de la situation de la page 3 de l'unité

- faire jouer par plusieurs groupes d'élèves la scène

- introduction des variantes

##### langage 5

- Micro conversation

- création d'un dialogue avec les élèves acteurs à partir de la situation de la page 1 de l'unité

- faire jouer par plusieurs groupes d'élèves la scène
- introduction des variantes

#### langage 6

- micro conversation ( voir langage 5) ou
- revoir toute l'unité

**Evaluation:** -donnez le contenu de la 1<sup>ère</sup> et 5<sup>ème</sup> séance de langage au CI  
-citez les séances qui comportent des exercices de correction phonétique.

#### **NB: Les fondements psychopédagogiques de la méthode**

Les fondements psychopédagogiques de la méthode reposent sur le fait que :

-le français est une langue étrangère, une langue seconde ,une langue non maternelle pour l'enfant ;

-l'enfant dispose d'un acquis dans sa langue maternelle : structuration(on retrouve la même structure des phrases aussi bien en français qu'en langue maternelle),maîtrise de certains sons( l'enfant retrouve certains sons de sa langue maternelle) ;

-il apprendra la nouvelle langue à travers de petits dialogues tirés de son vécu quotidien ;

-on recréera l'ambiance familiale de l'enfant à l'école :rapports maîtres / élèves, élèves/élèves.

#### **Post test:**

**Préparer et présenter une leçon de langage en situation de classe soit dans les écoles annexes soit en simulation.**

## BIBLIOGRAPHIE

- . Ministère de l'éducation de Base: Programmes d'études des écoles Normales, Déc.2001.
- . ENEP GAOUA: enseignement modulaire, 2003-2004.
- . ENI DOSSO: Modules de formation, octobre 2006.
- . Marie CHTRY KOAREK: Enseignement modulaire, Tahoua décembre 2005 et Mars 2006.

